

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le

ID: 045-200067676-20230411-PLUIH_ENVOI14-AU

Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers du Loiret Séance du 20 mars 2023

Avis sur le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais (2ème arrêt de projet)

Par courrier reçu en date du 3 mars 2023, la communauté de communes Canaux et Forêts en Gâtinais a sollicité l'avis de la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers du Loiret pour le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) de la communauté de communes Canaux et Forêts en Gâtinais. Cette demande fait suite au 1er avis de la CDPENAF en date du 22 septembre 2022 ainsi qu'aux remarques issues des avis rendus par les personnes publiques associées et de l'enquête publique.

La saisine de la CDPENAF concerne les nouveaux secteurs de taille et de capacité limités (STECAL) ainsi que ceux pour lesquels des modifications sont intervenues notamment sur la surface constructible et les changements de destinations.

Cette transmission a été faite en application des dispositions des articles L.151-12 et L.151-13 du code de l'urbanisme et de l'article L.112-1-1 du code rural et de la pêche maritime.

La communauté de communes fait partie du PETR Gâtinais Montargois dont le territoire est couvert par le SCoT du Gâtinais Montargois. Celui-ci fait l'objet d'une révision avec extension prescrite le 8 avril 2021. Le SCoT actuel n'inclut pas l'ancienne communauté de communes du Bellegardois.

De plus, conformément à l'article L. 112-1-1 du code rural et de la pêche maritime modifié par la Loi Climat et Résilience du 22 août 2021, la CDPENAF a souhaité se saisir de l'ensemble des documents d'urbanisme, même ceux couverts par un SCOT approuvé.

AVIS DE LA CDPENAF sur les STECAL du projet de plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat (PLUi-H) de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais

Le projet de plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat (PLUi-H) de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais présente 53 STECAL sur une surface totale de 187,6 ha.

La commission émet un avis favorable sur l'ensemble des STECAL présentés.

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023 Publié le

AVIS DE LA CDPENAF SUR LES DEMANDES DE CHANGEMENT DE DES ID 045-200067676-20230411-PLUIH_ENVOI14-AU

- en zone A:

- -1 ensemble de 3 bâtiments identifiés sur la commune de Coudroy;
- 1 bâtiment sur la commune de Mézières en Gâtinais ;
- 1 bâtiment sur la commune de Fréville en Gâtinais.

-en zone N:

-1 bâtiment sur la commune de Villemoutiers.

La commission émet un avis favorable sur les changements de destinations présentés.

P/La Préfète,

La Présidente de séance, La Directrice adjointe,

Sandrine REVERCHON-SALLE